

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DU SAGUENAY
TABLE DES MATIÈRES
PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 10 FÉVRIER 2022

22-028 Suspension avec solde.....	2
22-029 Mandat d'accompagnement juridique	3
22-030 Nomination Directeur général par intérim	3

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil d'administration de la Société de transport du Saguenay, tenue le 10 février 2022 à 15 h 15 à l'hôtel Le Montagnais, sous la présidence de M. Jean-Marc Crevier.

Sont présents : Mesdames Martine Lafond et Lina Tremblay ainsi que Messieurs Claude Bouchard, Jean-Marc Crevier, Michel Potvin, et Michel Tremblay.

Est absent : Monsieur Éric Simard.

Assiste également : Madame Ève-Marie Lévesque, conseillère en communication et secrétaire générale, laquelle à la demande des administrateurs n'a toutefois pas participé à la présente séance extraordinaire, mais a consigné et officialisé au procès-verbal les délibérations, votes et décisions prises par le conseil d'administration dès que ce dernier a statué sur les points à l'ordre du jour, lesquels délibérations, votes et décisions lui ont alors été rapportés intégralement par les administrateurs.

M. Crevier souhaite la bienvenue à tous.

Proposé par M. Michel Tremblay
Appuyé par M. Claude Bouchard

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'ordre du jour soit et il est accepté tel quel.

22-028 Suspension avec solde

CONSIDÉRANT les faits portés à l'attention des membres du conseil d'administration concernant le directeur général.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. Michel Tremblay
Appuyé par Mme Martine Lafond

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE SUSPENDRE avec traitement le directeur général, et ce, jusqu'à nouvel ordre aux fins d'enquêter sur les faits portés à l'attention des membres du conseil d'administration ainsi que sur l'exécution de ses tâches en lien avec les rapports de la Vérificatrice générale.

22-029 Mandat d'accompagnement juridique

Il est proposé par Mme Lina Tremblay
Appuyé par M. Michel Potvin

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE MANDATER la firme Trivium avocats inc. pour assister le directeur général adjoint et le conseil d'administration dans les dossiers de ressources humaines et pour représenter la Société de transport du Saguenay et son conseil d'administration en regard de tout dossier à cet effet;

D'AUTORISER le président du conseil d'administration à transmettre tout document et information en relation avec ce mandat ainsi qu'à conclure une entente de service professionnel.

22-030 Nomination Directeur général par intérim

CONSIDÉRANT le dépôt des rapports de la Vérificatrice générale visant la Gestion des activités d'entretien du matériel roulant et la Gouvernance et les pratiques de gestion;

CONSIDÉRANT la suspension avec traitement du directeur général, et ce, jusqu'à nouvel ordre aux fins d'enquêter sur les faits portés à l'attention des membres du conseil ainsi que sur l'exécution de ses tâches en lien avec les rapports de la Vérificatrice générale (résolution n° 22-028).

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. Claude Bouchard
Appuyé par M. Michel Tremblay

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE NOMMER monsieur Frédéric Michel à titre de Directeur général par intérim, et que cette nomination soit effective à partir du 11 février 2022;

DE MANDATER le président de la Société de transport du Saguenay afin de convenir des conditions de travail relatives à ce poste.

Levée de la séance à 16 h 19.

Président

Secrétaire